



COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 25 SEPTEMBRE 2018

COMPTE - RENDU

17 H 00 : Début de l'Assemblée Générale, le Président lit le Rapport Moral et d'activités ; il annonce :

« A partir de cette année, sur décision prise par le Conseil d'Administration, la cotisation annuelle passe de 7 à 5 € ceci en raison du plus grand nombre d'adhérents »,

« La collecte d'informations sera reconduite, elle nous a permis de faire remonter des problèmes auxquels nous n'aurions pas forcément pensé ».

« Votre C.I.L. réfléchit à l'organisation d'une Réunion Publique intermédiaire entre deux Assemblées Générales ceci afin de faire un état des lieux, les Élus désireux d'y participer seront les bienvenus ».

Puis il invite Monsieur SIMON, notre Trésorier à lire le Compte Rendu Financier qui est approuvé à l'unanimité.

17 H 30 : Fin de l'Assemblée Générale.



Rapport moral et d'activités

Merci à toutes et à tous d'avoir répondu à notre invitation ; cela prouve votre intérêt envers notre quartier et nous encourage, mon équipe et moi-même, à faire valoir vos intérêts auprès des Élus.

La venue de nouveaux résidents, dû au développement du secteur de Les Favières / Tourris / La Chaberte, me permet même d'envisager l'avenir de notre C.I.L sous les meilleurs auspices.

C'est donc avec plus d'acharnement encore que nous défendons les intérêts de notre quartier, de VOTRE quartier.

Par décision du Conseil d'Administration, la cotisation d'adhésion au CIL est fixée à 5 € pour 2019. Ce tarif devrait être maintenu vu le nombre croissant d'adhérents.

Je vous rappelle que nous sommes tous des bénévoles qui travaillons avec notre matériel informatique personnel, les cotisations servent à couvrir nos frais généraux :

Encre d'imprimante, ramettes de papier, matériels informatiques pour les photos et documents numérisés, timbres postaux, enveloppes.

Lors de l'Assemblée Générale seront abordés les points suivants :

- La Fibre Optique et la réception du réseau téléphonique mobile.
- Le giratoire du col de chênes.
- L'état des revêtements : de la Route de Tourris, du Chemin Ciambellotti, de l'ancien Chemin de Tourris et de l'ancien Chemin du Revest à la Valette du Var.
- Le projet de réaménagement de la D46 Route de Dardennes.
- La collecte des déchets et les dépôts sauvages.
- L'insécurité.

La question sur la Métropole TPM. (Organisation - Transfert de compétences Municipales) a été soumise aux élus.

Les autorités sont dans l'incapacité de nous répondre précisément sur ce point, car la Métropole TPM est en pleine organisation. Les attributions et compétences définitives

seront effectives en 2019 voire 2020. La question a été enlevée à l'ordre du jour et sera reconduite en 2019.

Nous resterons particulièrement vigilants sur tous ces points :

La sécurité, la qualité de vie dans nos Quartiers et Lieux-Dits Environnants ainsi que tous les problèmes qui **vous** empoisonnent la vie au quotidien.

C'est pour cela que nous avons renouvelons cette année, avec l'accord de notre Conseil d'Administration, une collecte d'informations auprès de nos Adhérents et Non-Adhérents, afin qu'ils nous fassent remonter leurs « Attentes » et de pouvoir les traiter ou du moins les exposer aux Responsables Techniques voire aux Elus. Cette initiative sera reconduite en 2019, soyez nombreuses et nombreux à y participer.

Dans la continuité de cette démarche, nous allons proposer à la Mairie de La Valette du Var la création d'une « Rencontre Publique de Quartier ». A cette occasion les résidents pourront exprimer leurs attentes et avoir des réponses entre deux Assemblées Générales. Toutefois si, aujourd'hui, demain, vous avez des « doléances », des « questionnements », faites-nous en part le plus tôt possible, **nous vous répondrons** et ferons au mieux pour satisfaire vos attentes. (Mes diverses coordonnées, vous ont été communiquées lors de votre inscription).

Que vous soyez « Adhérents » ou « Non-Adhérents » vous êtes avant tout les « Habitants de notre quartier » et en tant que tel le C.I.L se doit d'être à votre écoute.

Toutefois, « **Adhérer** » c'est apporter son soutien aux Bénévoles qui s'investissent à faire vivre notre quartier.

- ***Le C.I.L. puise sa force dans ses adhérents.***
- ***Un C.I.L. fort de ses adhésions est un interlocuteur écouté des Elus.***
 - Le CIL est à la recherche d'une ou plusieurs personnes volontaires qui auraient en charge l'organisation et l'animation des « Festivités » de notre Quartier (fête des voisins, repas de quartier, toutes les propositions sont les bienvenues).
 - Le CIL à besoin d'une personne volontaire qui aurait pour attribution de « faire vivre » notre futur site web (projet lié à la réception de la fibre optique !!!).

*Si des personnes dans l'assemblée désirent se faire connaître afin d'avoir une « participation active » au sein de notre CIL, **veuillez-nous en faire part.***

- La parole est maintenant à notre Trésorier, Monsieur Charles SIMON, qui va vous lire le rapport financier en date du 25 septembre 2018. (En Annexe)
 - Passons au vote du rapport financier
Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité.
- Passons à l'élection des membres du Conseil d'Administration.
Trois Membres du Conseil d'Administration ne se représentent pas. Deux sont proposés comme Membres d'Honneur.
Les treize autres Membres du CA se représentent,
 - Passons au vote.
Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. Merci

- Avant d'accueillir les Elus et les Techniciens, je vous rappelle que :

La plus grande courtoisie et le plus grand respect à leur égard sont de rigueur, ils prennent sur leur temps pour venir à VOTRE rencontre, pas pour se faire prendre à partie !

Monsieur le Directeur du Var des Relations avec les collectivités locales de la société d'Orange sera parmi nous, je sais qu'il va traiter d'un sujet « très sensible », inutile de vous préciser que nous ne saurions tolérer la moindre agressivité ou le moindre « dérapage » à son égard.

Votre attitude engage votre crédibilité mais aussi la nôtre. Merci de les respecter.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous remercie pour l'attention que vous avez portée à la lecture de ce rapport moral.

Fait à la Valette du Var le : 25 Septembre 2018

Robert GAVIN
Président du C.I.L.
C.I.L.



Pierre MORELLO
1^{er} Vice – Président Secrétaire Général du



COMPTE RENDU FINANCIER ASSEMBLEE GENERALE 2018

A) ACTIFS AU : Mardi 10 Octobre 2017	Banque	Liquidités
A) Actifs :	1076,87 €	33,41 €
A) Total actifs :	1110,28 €	

B) RESSOURCES : 74 – 75 - 758	Banque	Liquidités
Subvention (74)	500,00 €	
Cotisations diverses (758)	15,00 €	320,00 €
Transfert Banque / Caisse et inverse		200,00€
B) Ressources :	515,00 €	520,00 €
B) Total Ressources :	1035,00 €	

C) FRAIS GENERAUX : 60 – 625 – 65 – 626 - 66	Banque	Liquidités
Achats divers Matériels (60)		
Frais de manifestations (mission, réceptions) (625)		370,52 €
Frais de Poste, Téléphone, Assurance (626)	82,07 €	
Frais de gestion courante (matériels bureautique) (65)		134,82 €
Frais bancaires (66)	40,50 €	
Transfert Banque / Caisse et inverse	200,00 €	
C) Dépenses :	322,57 €	505,34 €
C) Total dépenses:	827,91 €	

ACTIFS au : 25 Septembre 2018	Banque	Liquidités
Actifs : A + B - C :	1269,30 €	48,07 €
Total Actif: A+ B – C :	1317,37 €	

Lu et approuvé à La Valette du Var, le Mardi 25 Septembre 2018

Le Président

M. GAVIN Robert



Le Trésorier

M. SIMON Charles



CAHIER DE DEMANDES DE TRAVAUX

ANNEE 2018



Correspondance à adresser chez le Président

Robert GAVIN, 1652 Route de TOURRIS La Chaberte,
83160 LA VALETTE DU VAR

☎ 04 – 94 – 21 – 24 - 32 📞 06 – 47 – 66 – 50 - 43

✉ r.gavincilfavieres@orange.fr

QUESTION 1 : **Mr DI GIORGIO (CD) & DDTM (CD)**

A) D46 – D446 :

- **Demande concernant l'étude sur le futur Giratoire du Col des Chênes.**
 - *Le CIL demande l'état d'avancement du projet et sa finalisation.*
 - *Le CIL demande l'accès au plan du giratoire.*
 - *Le CIL demande la situation des nouveaux emplacements des arrêts de bus.*

QUESTION 1 : Mr DI GIORGIO (CD)

B) D46 - Route de Dardennes :

Demande de renseignements sur l'élargissement de la D46 Route de Dardennes et l'aménagement des bas côtés pour les piétons et les cyclistes ainsi que l'éclairage de la départementale sur toute sa longueur.

Le Cil demande l'état d'avancement du projet.

QUESTION 1 : Mr DI GIORGIO (CD) & Mr LUCIANI (La Valette)

C) Route de Tourris :

- **Cette voie, très fréquentée (400 véhicules / jour), se trouve dans un état de délabrement avancé (nids de poule – enrobés déformés voire manquants).**

Le CIL propose de refaire les enrobés de la chaussée à partir du N° 1970 route de Tourris, « Centre Aéré J. Gravrand » jusqu'au N° 2528 Route de Tourris

**QUESTION 2 : Mr LANDOLFINI (Toulon)
Mr LUCIANI (La Valette)
Major URSULET (Police Nationale)**

Sécurité des biens et des personnes :

- **Malgré les rondes journalières de la Police Nationale et Municipales ainsi que des mesures prises en période de vacances «tranquillité vacances», Il semblerait que depuis quelque temps notre quartier soit la cible de délinquances diverses : cambriolages, circulation de véhicules paraissant suspects. Les habitants se sentent en insécurité.**
 - *Le CIL demande :*
 - *Quelle attitude doit être prise face à ces individus ?*

QUESTION 3 : **Mr DAGUILLON (orange) & Mr PELLETIER (Toulon)**
 Mr ROUX (La Valette)

A) Fibre Optique :

- **Demande de renseignements concernant le déploiement de la fibre optique sur les Communes de Toulon et de La Valette du Var.**
 - *Le CIL demande une intervention, à l'AG, de la Société ORANGE.*

Zone des travaux en cours de réalisation 2016 / 2019 :

- Les Favières D446 - Chemin Italo Ciambellotti - Chemin de la Vieille Valette - Les 3 Chabertes - Ancien Chemin de Tourris – Route de Tourris - Route du fort Coudon.
 - ✓ *Le CIL demande une information sur les points bloquants :*
 - *Les poteaux France Télécom à changer (délais).*
 - *Les études et les autorisations concernant la portabilité de la fibre optique aérienne ancrée sur les poteaux Enédis (délais d'étude et d'autorisation trop importants).*
 - ✓ *Le CIL demande la date prévisionnelle de la fin des travaux.*

Zone du futur déploiement :

- *Secteur de Toulon:*
 - *Route des Favières D46, chemins et impasses adjacents, Route de Dardennes D46 - Gaudissart - Chemin de la Caladette, Ancien chemin du Revest à la Valette.*
- *Secteur de La Valette du Var:*
 - *Route de Dardenne D46 - Gaudissart - St Honorat - La Sorbière, Pas du louchon - Chemin de la Caladette - Ancien chemin du Revest à la Valette.*
 - ✓ *Tous ces quartiers ou Lieux-Dits, Toulonnais ou Valettois, vont-ils être desservis ?*
 - *Si oui : Quand ?*

QUESTION 3 : **Mr DAGUILLON (orange) & Mr PELLETIER (Toulon)**
 Mr ROUX (La Valette)

B) Réception de la téléphonie mobile :

- **La couverture du réseau téléphonique mobile, dans nos quartiers et Lieux-Dits est de qualité médiocre, exécration, voire nulle.**
 - *Le CIL demande aux Municipalités de Toulon et de La Valette du Var d'entreprendre une action auprès des opérateurs Nationaux afin d'améliorer la réception de la téléphonie mobile de nos quartiers et lieux- Dits : Ubac et Nord-Faron – Versants sud et ouest du Mont Coudon.*

QUESTION 4 : **Mr LUCIANI (La Valette) & Mr PUGET (Toulon)**

Ancien Chemin du Revest à la Valette du Var :

- **Le très mauvais état général de ce chemin, signalé aux Mairies de Toulon et de La Valette du Var depuis 2015, s'est aggravé du fait que rien n'a été entrepris. (Ecoulement des eaux pluviales entre autre).**
 - *Le CIL demande une remise en état du chemin et la prise en compte des écoulements pluviaux du ravin.*

QUESTION 5 : **Métropole TPM (Service Propreté) & Mr ROUX (La Valette)**

Ordures ménagères et encombrants :

- **La recrudescence de l'incivisme par le dépôt sauvage d'ordures ménagères et d'encombrants sur la : D446 - Route de Tourris - Route du Fort Coudon - le Mont Coudon, est un problème récurrent.**
 - *Le CIL demande :*
 - *qu'elles mesures, comptez vous prendre ?*
 - *Le CIL demande :*
 - *Lors de l'A.G 2017. on nous avait laissé entendre que, lorsque la Métropole serait créée la question des bacs de tri sélectif de l'Ancien Chemin du Revest à La Valette (côté La Valette) serait réétudiée.*
 - ✓ *où en est-on aujourd'hui ?*
 - *Le Cil propose :*
 - *Les quartiers Nord-Ouest Valettois étant géographiquement en zone rurale verte et soumis à l'obligation Préfectorale de débroussaillage ne pourrait-on pas, sur demande au Service Technique Municipal, obtenir le prêt d'un container afin d'évacuer les gros volumes de déchets verts.*

QUESTION 6 : **Mr LUCIANI (La Valette)**

Ancien chemin de Tourris :

- **Cette voie se trouve dans un état de délabrement avancé (Nids de poule – Enrobés manquants), aucun entretien n'a été entrepris à ce jour.**
 - *Le CIL propose de refaire l'enrobé de l'Ancien Chemin de Tourris.*

QUESTION 7 : **Mr LUCIANI (La Valette)**

Chemin Italo Ciambellotti :

- **Cette voie se trouve dans un état de délabrement avancé (Nids de poule - Enrobés manquants), aucun entretien n'a été fait depuis plus d'une décennie.**
 - *Le CIL propose de refaire l'enrobé du Chemin Italo Ciambellotti.*

QUESTIONS DIVERSES :

Robert GAVIN
Président du C.I.L.



Pierre MORELLO
1^{er} Vice – Président
Secrétaire Général du C.I.L.



17 H 45 : **début de La Réunion Publique avec les Elus ;**

Le PRESIDENT : « Que pouvez vous nous dire des études concernant le giratoire du col des Chênes » ?

M. DI GIORGIO : « les études avancent, de toute façon nous communiquerons avec vous et vous aurez accès à tous les plans mais je préfère laisser Madame BOISSERANC vous expliquer ce qu'il en est » :

Mme BOISSERANC : « Le planning c'est 2 petites années d'études ; je considère dernier trimestre 2019 M. DI GIORGIO devrait confirmer ; en ce qui concerne les arrêts de bus je me suis déplacée sur le terrain et j'avais commencé à dessiner l'arrêt de bus sur la route de Tourris, ensuite travaillant en collaboration avec Métropole-transport et réseau Mistral, on m'a dit que cet arrêt ne serait pas nécessaire, cependant je prends note et je prévois une concertation. L'avant projet est bien avancé et nous travaillerons en concertation avec vous ».

M. DI GIORGIO : « D'autant plus que le C.I.L. a demandé à voir les plans, le projet étant bien avancé nous sommes prêts à organiser, avec vous, une réunion d'informations afin de coordonner les choses pour dépenser le moins d'argent public possible, tout en vous satisfaisant au mieux ».

Le PRESIDENT : « Nous prendrons donc rendez-vous avec Mme BOISSERANC ».

Mme BOISSERANC : « Tout à fait, nous travaillerons en étroite collaboration de la même manière qu'avec les services de l'Urbanisme de La Valette. Nous n'avancerons pas seuls, ce sera toujours avec votre étroite participation et celle des municipalités de Toulon et la Valette »..

M. DI GIORGIO : « On peut déjà vous présenter quelque chose, il y a quelque chose à voir ».

Le PRESIDENT : « Cela nous rassure parce que nous étions inquiets : du fait de la nouvelle organisation du Conseil Départemental nous n'avions plus aucune concertation sur le terrain, plus aucune implication dans le projet en cours de réalisation, aucun accès aux plans ; le CIL intercommunal représentant Toulon, La Valette et le Revest a le sentiment que sa parole n'est plus prise en considération. Notre CIL fait partie du Collectif de la vallée du Las, et nous constatons que leurs attentes sont identiques aux nôtres. Toutefois nous nous félicitons de la présence à notre A.G. du Conseil Départemental chargé des routes, donc nous pensons que le dialogue est renoué et que l'on va pouvoir avancer ».

M. DI GIORGIO : « Le contact n'a pas été rompu mais si on a rien à vous dire ? Il faut que l'on se rende visite de temps en temps ; aujourd'hui on a des choses à vous dire et à vous proposer »

« Entretemps diverses choses se sont greffées, entre autres le bâtiment qui doit se construire, donc ne pensez surtout pas qu'on vous laisse tomber » !

Le PRESIDENT : « Nous savons que vous ne nous laissez pas tomber, vous avez fait d'énormes efforts sur la sécurité routière et celle des personnes, notamment par la réalisation de trottoirs et l'aménagement des routes. Donc on sait, maintenant c'est dit et on prend acte ».

M. DI GIORGIO : « Entretemps l'affaire des granulats pour le projet Monaco a préoccupé tout le monde y compris les CIL. On pensait qu'il fallait faire des aménagements partout et en urgence ; maintenant on est revenu à des choses plus petites plus rationnelles moins outrancières. C'est avec votre argent que l'on travaille, et nous en sommes conscients ».

M. ROUX : « Le Conseil Départemental, la Métropole TPM et la commune de La Valette avancent d'un même pas. Donc les choses devraient aboutir dans des délais raisonnables ».

Le PRESIDENT : « Cette question étant épuisée nous allons en aborder la deuxième partie : la RD 46 Route de Dardennes, son élargissement, l'aménagement des bas côtés. Où en sont les études ? » ?

Mme BOISSERANC : « Là il est nécessaire de faire des acquisitions foncières. Chaque fois que l'occasion s'en présente le Département en profite, nous avons donc quelques parcelles mais nous ne maîtrisons pas tout le routier pour réaliser cet élargissement ».

M. DI GIORGIO : « Les acquisitions foncières sont la partie la plus longue, mais c'est un passage obligé : on fait une offre, on discute... c'est la loi qui nous y oblige »

Le PRESIDENT : « Ce qui nous interpelle c'est la priorité que vous donnez à ces projets, étant en Collectif avec le C.I.L. La chapelle des Moulins, nous avons appris le projet d'un rond-point au débouché de la route du Revest sur la RD 46. Quand c'est pour la sécurité on comprend très bien, mais quand ce sont des projets dont même les CIL ne savent pas à quoi ça sert... En faisant ainsi on a peur que cela renvoie du flux et que l'on soit submergés au col des Chênes. Si le rond point est fait ce sera fluide, sinon ... Par ce que les gens, s'ils ont une belle route bien large, et vu les travaux dans Toulon et sur l'autoroute ils vont tous passer par chez nous !!! »;

M. DI GIORGIO : « Vous parlez de cohérence mais il faut bien commencer par un endroit et finir par l'autre. Si par rapport aux questions des CIL on fait un petit morceau ici et un autre là bas sans tenir compte de ce que vous dites... On a le plus beau réseau routier mais le plus accidentogène aussi du fait que plus c'est large, plus c'est beau plus on accélère. C'est pour cela qu'il faut avancer petit à petit en commençant par un bout pour finir par l'autre , en prenant garde de ne pas déplacer le bouchon .Donc je ne parle pas de priorité, je parle de cohérence ».

« J'ai demandé à ma collaboratrice que l'on se rencontre pour parler de ces sujets là, pour faire avancer les choses, de manière à ce que, quand on aura décidé des choses, vous ne reveniez pas dessus ; après on pourra se réunir avec nos collègues de Toulon et La Valette afin que tout le monde soit d'accord sur ce que nous allons réaliser. Après ce sera peut être la Métropole qui prendra les routes à sa charge c'est d'ailleurs ce qui est prévu, mais nous, pour l'instant, on continue notre travail ».

Le PRESIDENT : « Merci, on va donc passer au troisième point : la route de Tourris »

Mme BOISSERANC : « Là il faut que l'on se rencontre parce que le tronçon dont vous parlez serait déjà de compétence communale ».

Le PRESIDENT : « J'ai pris contact avec M. LUCIANI, je lui passe la parole ».

M. LUCIANI : « En accord avec la SOMECA nous avons sécurisé le carrefour à la hauteur du N°1652, nous avons programmé, toujours en accord avec la SOMECA, chaque année une opération qui pourra être entreprise : réfection d'enrobés, etc..., c'est quelque chose qui est acquis et je pense que l'an prochain ce sera l'enrobé à ce niveau là ».

Un auditeur : « Suite aux travaux réalisés au rond point du cimetière l'un des trottoirs à disparu, cela oblige les gens à passer de l'autre côté. Ce trottoir avait été demandé dans un but de sécurité pour les personnes allant prendre le bus ».

Le PRESIDENT : « Oui, je vois, ils ont refait mais ils ont juste mis du tout-venant ».

M. LUCIANI : « L'entreprise COLAS a mis du tout-venant en effet, il faudra qu'ils améliorent cela. Je prends bonne note ».

Le PRESIDENT : « Au sujet des routes nous reprendrons sur La Valette. Au sujet de la sécurité des biens et des personnes, malgré les rondes des polices Nationale et Municipale, malgré les opérations tranquillité vacances, il semblerait que notre quartier, depuis quelque temps, soit victime de petite délinquance ; les habitants ne se sentent plus en sécurité. Quelle attitude adopter ? ».

Major URSULET : « Je n'ai pas l'impression que votre secteur soit plus impacté que d'autres ; face à un évènement douteux n'hésitez pas à composer le 17, vous y trouverez des fonctionnaires de police 24 h sur 24, 7 jours sur 7 »

M. DI GIORGIO : « Nos policiers ne sont pas des millions, nous avons besoin de vous pour signaler tout individu ou véhicule suspects. Donc n'hésitez pas à composer le 17

Major URSULET : « En faisant le 17 vous tombez toujours sur la Police Nationale. Toulon gère La Valette, Le Revest, La Seyne, Sanary, Hyères ».

M. LUCIANI : « La Police Municipale de La Valette a, régulièrement, au moins une fois par mois, des réunions avec la Police Nationale qui nous donne des statistiques : il n'y a pas plus de cambriolages ici qu'ailleurs, il n'y en a pas moins non plus ! Sachez, qu'à la demande de Monsieur le Maire, nous sommes en train de renforcer la Police Municipale, nous allons embaucher 4 policiers, ce qui va nous permettre d'effectuer des rondes supplémentaires, d'assurer au minimum cinq nuits par semaine, de 19 h à 2 h du matin, et de passer dans tous les quartiers. Nous sommes aussi en train de mettre des caméras, elles ne sont pas faites pour surveiller les gens mais pourraient servir, entre autres, à identifier ceux qui font des décharges sauvages ».

M. ROUX : « Quand on vous dit de faire le 17 si personne n'appelle la Police ou les Élus c'est que tout va bien ! Donc n'hésitez pas à nous signaler tout ce qui peut vous paraître suspect ; ce n'est pas de la délation, c'est pour que le service public fonctionne normalement ».

Le PRESIDENT : « Nous allons sauter une question pour passer directement à l'ancien chemin du Revest à La Valette : le très mauvais état du chemin signalé aux Mairies de Toulon et La Valette depuis 2015, et qui s'est aggravé depuis du fait que rien n'a été fait, écoulement des eaux pluviales entre autres, le C.I.L. demande sa remise en état et la prise en compte de l'écoulement des eaux du ravin ».

M. LUCIANI ? : « En effet, c'est un problème qui date de 2015 et dans les voiries où il y a d'un côté une commune et de l'autre une autre c'est très compliqué. Cependant les communes se sont rencontrées et ont prévu que nous fassions nettoyer le ravin et mettre des gabions pour ralentir l'eau ; cette eau va être canalisée pour éviter qu'elle vienne frapper le mur d'en face. Quand ce travail sera fait nous referons l'enrobé. Donc c'est quelque chose qui va être fait ; La Valette va prendre en charge la totalité de l'opération ». (M. Lesage peut être ?)

Le PRESIDENT : « Nous allons parler, maintenant, du chemin Italo Ciambellotti lui aussi très dégradé. Sur demande des résidents nous sommes allés voir sur place. Effectivement il y a des nids de poules et des plaques d'enrobé manquantes, mais je passe la Parole à M. LUCIANI ».

M. LUCIANI : « En ce qui concerne le chemin Italo Ciambellotti, l'allée a été taillée, effectivement le revêtement est en très mauvais état tout comme celui du Vieux chemin de Tourris. C'est quelque chose qui va être pris en compte. Une première action va avoir lieu avant Noël notamment au chemin Ciambellotti où cela va être une action de rafistolage ; pour le vieux chemin de Tourris cela demande beaucoup de travaux donc je pense qu'il sera programmé deuxième semestre 2019 ».

M. ROUX : « Vous n'aurez rien avant le deuxième semestre 2019, par contre on s'engage à ce que ce soit fait. A une personne se plaignant de ne plus pouvoir sortir du N° 451 Vieux chemin de Tourris par fortes pluies : en attendant on va voir ce qu'on peut faire pour vous bien sûr ».

Le PRESIDENT : « Maintenant nous allons parler de la fibre ; juste une information que M. PELLETIER va nous confirmer sur le secteur de Toulon, l'Uba, la montée de la route des Favières ».

M. PELLETIER : « Je vais essayer de faire court, bien que quand on parle de la fibre... N'hésitez pas à m'interrompre si vous ne comprenez pas. Différentes problématiques font que c'est long, très long ; cela est encore plus vrai chez vous qui êtes à cheval sur deux communes où les règles sont différentes. Vous savez qu'il existe des règles qui régissent le déploiement de la fibre. Elles ne sont pas les mêmes entre les différentes communes, ce qui est difficile à comprendre pour les citoyens. Vous êtes dans une zone classifiée par l'État de « moyennement dense », il a donc décidé de choisir un opérateur unique : Orange ; sur Toulon classé en zone « très dense » il a été laissé le libre choix à tous les opérateurs, avec interdiction aux collectivités territoriales d'intervenir. On se bat et l'année dernière, sur intervention de M. le Maire, Orange s'est engagé à faire des travaux, dans votre secteur, pour livraison fin 2019. Mais, comme l'a dit le Président, c'est encore mieux de faire venir le premier responsable de ces travaux : M. DAGUILLON Directeur Départemental d'Orange qui va pouvoir nous parler du déploiement notamment sur la partie Les Favières – Toulon où ils ont pris des engagements.

Faites part de vos doléances à vos Présidents de C.I.L. qui nous les feront remonter, cela nous est vraiment utile pour peser sur les opérateurs, au plus nous irons dire aux opérateurs qu'il y a plusieurs clients demandeurs, au plus ils interviendront rapidement »

Espérant avoir été assez clair, je cède donc la parole à M. DAGUILLON ».

M. DAGUILLON : [Sur la partie toulonnaise effectivement on a pris des engagements voilà 2 ans avec M. le Maire. On s'était engagé à faire toute la partie Ouest Toulonnaise jusqu'aux Moulins, sauf la partie dépendant du Revest, c'est un dossier qui est en cours même s'il n'avance pas assez vite à mon goût. Sur la partie qui vous concerne : le Bas Faron, le Nord Ubac et les Favières on a commencé le déploiement au 1^{er} semestre de cette année, la quasi-totalité des armoires sont posées. Vous concernant vous ici sur toute la partie qui longe la route de Tourris, le chemin des Favières, une armoire est déjà posée mais elle n'est pas encore raccordée à la fibre car on a un problème sur un giratoire. Le dossier est entre les mains des municipalités pour instruction. Sur la partie Toulonnaise, cela concerne une centaine de logements, ils sont tous raccordés sur la même armoire et on prévoit les premiers raccordements pour le deuxième semestre 2019. Quand on dépose une armoire il faut compter 6 à 9 mois pour avoir les budgets. Sur la partie La Valette, qui devait être gérée par SFR, SFR ayant été vendu à NUMERICABLE et ce dernier s'étant désengagé, Orange a été désigné pour faire le déploiement. On a commencé en juillet 2016, normalement on a 5 ans pour faire les communes, là on va aller beaucoup plus vite. Sur la zone vous concernant toutes les armoires ont été posées, tous les immeubles sont raccordables, les armoires ont été allumées et le premier point de « couture » sur le réseau qui va arriver chez vous est d'ores et déjà déployé, il ne reste plus que la partie terminale qu'il faut reprendre. Chaque armoire alimente 150 logements, pour les 100 logements de Toulon ce sera une armoire et pour les 450 logements de La Valette ce sera peut être 2, 3 ou 4 armoires. Toutes les armoires sont posées, et aujourd'hui, j'ai 180 logements qui sont raccordables, 17 sont en finalisation et 268 qui sont bloqués. Ils sont bloqués pour 2 choses : une centaine pour des problèmes de poteaux qu'il faut remplacer, notre partenaire va les changer courant octobre et on peut espérer les premiers raccordements début novembre. Après on a 150 logements bloqués par ce que nos câbles devront utiliser les poteaux ENEDIS et les agents de notre partenaire ne sont pas encore complètement formés pour faire ces études là, du coup cela prendra un certain temps ; donc je ne peux pas avancer de date pour ces logements mais on se tient au courant. Vous le verrez au travers de ma présentation bien que ne soient pas forcément indiqués ceux liés à des poteaux téléphoniques et ceux liés à des poteaux ENEDIS]

Le PRESIDENT : « Mais moi je le sais ».

M. DAGUILLON : « C'est cela qui est intéressant vous vous connaissez le terrain, moi je m'occupe des 153 communes du Var et je ne peux pas aller jusqu'au détail près. Il ya aussi le voisinage avec des poteaux ENEDIS qui peut aussi poser problème. Sur La Valette la première armoire a été allumée en septembre ce qui veut dire que l'on vérifie et on envoie à l'autorité de régulation, on dit aux autres opérateurs : » voilà messieurs on est prêts à déployer la fibre à partir de cette armoire, si vous voulez venir vous raccorder vous avez 3 mois pour le faire », et à partir de là on peut commercialiser c'est-à-dire, que l'on ne peut pas commercialiser avant décembre. Sur La Valette on a commencé en 2016, à ce jour 7233 logements sont raccordables, donc éligibles à la fibre optique sur les 13 364. Cela fait un peu plus de 50 %. Notre objectif est de finir la totalité de la commune au plus tard fin 2020, mais si on peut aller plus vite on le fera. Le déploiement est entièrement pris en charge par Orange. Je sais que vous êtes impatients, que vous avez du mal à avoir des informations de la part d'Orange ; le seul moyen c'est de surveiller quand l'armoire est déposée dans votre quartier ; lorsque le point de branchement est posé vous recevrez un SMS et lorsque vous êtes effectivement éligible vous recevez un message. Pour autant, quand la fibre arrive dans votre quartier, on vous annonce un raccordement sous 18 mois maximum donc cela ne veut pas dire que cela arrivera demain, il faut un certain temps. Je vous incite à aller sur le site d'Orange et de vous inscrire. Cela ne vous engage en rien et cela vous permet de voir l'avancement du déploiement ».

M. ROUX : « Comme vous l'avez compris nos concitoyens, c'est nous, à la Mairie, qu'ils viennent voir quand ils ont à se plaindre, donc je voudrais être sûr de vous avoir bien compris : j'ai retenu que, fin 2020 l'ensemble des quartiers concernés seraient raccordables, c'est ça ou je n'ai pas bien compris ?

M. DAGUILLON : « Vous avez bien compris ».

M. ROUX : « J'ai bien compris donc vous avez entendu l'engagement d'Orange c'est de dire que, fin 2020, ce qui n'est pas bien loin, l'ensemble des constructions seront raccordables »

Le PRESIDENT : « Nous au C.I.L. nous avons fait une action auprès de Madame la députée, je lui ai fait un courrier, je suis allé la voir à sa permanence et on a fait un courrier au Directeur régional d'ERDF, au Directeur régional d'Orange et au Secrétaire d'État chargé du numérique. On a eu une seule réponse, puisque M. Daguillon est là, et les autres ont été ignorées !!! Mais l'essentiel c'est puisque c'est vous qui nous mettez la fibre donc on travaille ensemble, moi je travaille avec la nouvelle équipe de la SCOPELEC ou un nouveau Chef de chantier est arrivé, ils viennent sur le terrain et on va voir les points bloquants par ce qu'on les connaît. Il n'y en a pas 50 il y a toute la montée de Tourris, il y a le 1977, il y a Ciambellotti, il y a les villas de Tourris, mais là ça va traîner parce que c'est un problème de tirage, et le problème des N° 1 et 7 route du Fort Coudon par ce que la ligne France Télécom passe cinq mètres au dessous des poteaux moyenne tension d'ENEDIS ; là ils sont en train de voir comment faire il faudra peut être qu'ERDF coupe la ligne. Donc ça avance, Madame la Députée a fait ce qu'il fallait faire mais c'est un problème national. Ce qu'on ne comprend pas c'est pourquoi ENEDIS ne veut pas prendre de responsabilités pour passer la fibre sous ses poteaux ».

M. DAGUILLON : « Le problème ne vient pas d'ENEDIS, le problème vient du fait qu'aucunes études n'ont été réalisées c'est pourquoi, pour régler ce problème et pour simplifier les études nous avons mis en place, avant le début de l'été, un Comité Directorial Régional décliné au niveau Départemental, et des groupes de travail. Notre objectif c'est d'arriver à faire ce qu'a fait la Région Centre-Est qui a déployé 40 000 études quand nous n'en avons fait que 200. De toute façons La Valette est la ville du Var où ça évolue le plus vite ». (Rires...)

Le PRESIDENT : « Mais les difficultés sont terribles, pour un poteau France Télécom non numéroté ils refusent de poser la fibre ! Et pour le numéroté il faut 6 mois » !

M. DAGUILLON : « On a mis 40 ans pour faire le musée de l'électronique et on va mettre 3 ou 4 ans à faire La Valette »

Le PRESIDENT : « On a un boîtier et pour faire venir la fibre il faut passer chez le voisin avec des problèmes d'égout ; s'il ne veut pas comment ça se passe »?

M. DAGUILLON : « Sur le domaine privé, l'égout incombe au propriétaire; sur le domaine public si le propriétaire ne veut pas, alors nous demandons à la Mairie une mise en demeure et s'il ne le fait pas nous mandations une entreprise et nous lui enverrons la facture ».

Le PRESIDENT : « Si on a les 2 boîtiers NRO et NRA côte à côte ne peut on pas câbler en fibre le NRA afin que les gens qui ont l'ADSL voient leur réception améliorée en attendant de passer une ligne »?

M. DAGUILLON : « Non nous ne le faisons pas car cette opération appelée, montée en débit, revient à 150 000 € pris en charge par la collectivité, sachant que la durée moyenne de déploiement, sur votre commune est d'environ 2 ans, il est aberrant de dépenser de telles sommes d'argent du contribuable ».

Le PRESIDENT : « Le problème de la fibre est lié aussi à celui de la téléphonie ? On nous dit que l'on est en 4G or ce n'est pas vrai pour tout le quartier ; ne pourrait on améliorer les choses par l'installation d'un relais à la Vieille Valette »?

M. DAGUILLON : « Il y a la partie filaire et la partie mobiles. Sur cette dernière c'est vrai on n'est pas tout à fait en 4G. On a un trou de couverture mobiles, aussi on a commencé à étudier avec vous, avec la Mairie, pour installer des antennes à côté des réservoirs, il faut qu'on voie avec les services techniques de la Mairie, avec l'urbanisme car là il faudrait déployer un pylône de 15 m. ».

Le PRESIDENT : « Si la 4G était réelle on pourrait avoir un internet correct en attendant la fibre. »

M. DAGUILLON : « Tout à fait, de toutes façons nous, opérateurs, on a tout intérêt à déployer la 4G parce, qu'on a tous des offres : Internet-télé, Internet-télé-fixes, Internet-télé-fixe-mobile et si on veut placer nos produits il est indispensable que nous ayons la 4G. Le problème c'est qu'autant tout le monde est d'accord pour la fibre, autant quand il s'agit d'installer une antenne relais pour la téléphonie mobile personne n'en veut !! Or trouver des sites qui conviennent n'est pas évident et encore faut il passer le cap des autorisations de l'urbanisme ».

UN AUDITEUR : « Vous parlez de supprimer toutes les lignes traditionnelles, comment vont faire les gens qui ont peu de débit Internet, si on supprime la ligne ils n'auront plus de connexion vers la box » !!

M. DAGUILLON : « Nous allons arrêter la commercialisation des offres sur ces lignes à partir du 15 novembre 2018, mais l'existant sera démantelé avec un préavis de 5 ans qui sera donné en fonction de la zone géographique ce qui nous mène à 2023 et là, tout le monde aura la fibre ».

Le PRESIDENT : « Pour ces questions difficiles on va voir de les traiter en réunions publiques avec seulement les intervenants ; on va étudier ça ».

[On va arrêter là et passer au dernier point : les ordures ménagères, l'incivisme les encombrants sur la D446 et la route du Fort Coudon où le problème est récurrent. Chaque année les « Amis du Coudon » nettoient, l'année prochaine on fera en sorte d'investir aussi les habitants pour qu'ils nous aident].

« Le problème ce sont les encombrants, on sait qu'il y a des entreprises qui jettent ; le problème est à double sens : la Mairie qui connaît le problème passe tous les matins et les gens qui déposent se disent qu'ils peuvent continuer. La, au cimetière, c'est une horreur ».

UN AUDITEUR : « Il faut mettre des caméras ».

Le PRESIDENT : « Des caméras oui mais... si la Mairie... Je passe la parole à Monsieur ROUX ».

M. ROUX : « Tout d'abord la recrudescence de l'incivisme par des dépôts sauvages n'est pas propre à votre quartier. Nous, pour le moment, on a une personne assermentée qui passe systématiquement sur nos 300 conteneurs enterrés, elle essaie d'identifier les propriétaires des déchets, ensuite elle fait un constat qui est donné à la Police Municipale qui le transmet à la Police Nationale, c'est très long ; alors on a deux équipes qui tournent tous les jours pour collecter les encombrants et, depuis trois mois, on a une personne qui ramasse les cartons sur tous les conteneurs ; en deux ou trois mois il a collecté cinq tonnes de cartons !!! Visuellement c'est beaucoup mieux ; donc on essaie de tourner et on va faire des campagnes de sensibilisation. On vient de tirer, à six milles exemplaires, un flyer - financé par TPM - explicatif de l'ensemble des services offerts à la population et concernant les déchets - depuis janvier ce service est totalement passé à TPM, mais la ville de La valette intervient quand même - ».

« Le jour où on installera des caméras, on a un projet, ce jour là, dans une deuxième phase, on pourra peut être mettre des caméras aux points où on constatera de fréquents dépôts afin d'identifier les personnes » !

UN AUDITEUR : « Mais la personne qui ne conduit pas, ou qui est handicapée, comment fait elle pour ses encombrants » ?

M. ROUX : « Il y a des services pour ça : on s'inscrit, on dépose et c'est récupéré un mardi ou un jeudi ».

UNE AUDITRICE : [J'habite au 1977, au bout du chemin, on m'a répondu : « C'est un chemin privé il faut déposer en bord de route » ; ça va bien j'ai ma voiture, mais sinon] ?

M. ROUX : « C'est la réglementation : on n'entre pas dans un chemin privé ».

UN AUDITEUR : [Vous pouvez mettre des caméras, ils iront jeter dans la colline et ce sera toujours aussi dégueulasse !! Par contre moi je taille mes arbres, je porte les tailles à la déchetterie, au premier voyage pas de problèmes, au deuxième voyage on me dit « stop » et, au troisième on me, dit, « ah non vous avez déjà amené deux fois »] !

M. ROUX : « La déchetterie c'est Véolia, on a déjà eu des problèmes avec les gravats qui nous coûtent très cher à traiter, mais les déchets verts peuvent servir de compost, nous on ne dit absolument pas ça. Si vous avez des soucis vous m'en parlez, moi je vois ça avec Madame SCHIAVONE, la Chef de Service, n'hésitez pas faites, remonter l'information, on est à l'écoute et on pourra rectifier si des consignes dérivent ou changent » !

« Concernant l'Ancien Chemin du Revest, nous avons fait mettre un éco box pour le verre au niveau du bar des Chênes »

Le PRESIDENT : « En parlant de l'Ancien Chemin du Revest, Monsieur MORELLO y habite, et il n'a pas, le tri sélectif, qu'il demande depuis des années, alors que son voisin, sur Toulon, qui dépend de Pizzorno, lui l'a, c'est pas encore TPM ça? Où sont les économies » ?

M. ROUX : « On attend la fin des contrats, à La Valette, on a un contrat qui courrait sur quatre ans, après on pourra, il y aura certainement un contrat côté Est et un contrat côté Ouest, on essaie de regrouper ».

UN AUDITEUR : « Pour le débroussaillage on ne peut plus avoir la grosse benne comme avant » ?

M. ROUX: « Cela fait au moins quatre ou cinq ans que ce système à disparu, vous avez le service d'enlèvement des déchets verts mais, dans certaines conditions et à certaines périodes définies par le calendrier de la Préfecture, vous pouvez brûler vos déchets verts, il suffit de déposer une demande à la Police Municipale qui vous délivre l'autorisation de le faire ».

Le PRESIDENT : « Une dernière question concernant la vitesse »

UN AUDITEUR : « Oui une question qui concerne la sécurité et la vitesse des camions montant vers Tourris, on nous avait promis des radars qu'en est il » ?

M. ROUX: [D'ici la fin de l'année il y aura un radar dit « de chantier » qui se déplacera, qui changera d'endroit].

Le PRESIDENT : « Les camions ont la C.B. quand vous en aurez eu un vous n'en attraperez plus, par contre les particuliers...On a vu le résultat au pont de Dardennes ».

UN AUDITEUR : « En tous cas moi, le matin quand je pars de chez moi, j'ai intérêt de faire vite » !!!

Le PRESIDENT : « Il est 19 h 25, je déclare la séance levée, je vous remercie pour votre écoute et j'invite ceux qui le désirent, à venir prendre un rafraîchissement ».

Fin de l'AG 19H25

Fait à La Valette du Var le novembre 20128

Le Président :

Robert GAVIN



L e secrétaire Général :

Pierre MORELLO



Les habitants des Favières attentifs à la voirie

Le comité d'intérêt local du quartier des Favières vient de tenir son assemblée générale de rentrée dans le quartier de Tourris.

Après avoir évoqué le bilan financier, plusieurs questions étaient à l'ordre du jour.

Ainsi, les sujets du dépôt anarchique des ordures, la sécurité des biens et des personnes et les problèmes liés à la fibre et la téléphonie ont permis aux représentants des communes de La Valette et Toulon et à ceux du conseil départemental, de s'exprimer et faire part de leur intention de pallier ces soucis du quotidien des riverains.

Quelque 600 habitations référencées dans le CIL sont également concernées par les futurs aménagements de la D 46. Un gros point d'interrogation a été soulevé : l'aménagement de la voirie, sa réfection mais



Parmi les préoccupations des riverains, les aménagements autour du RD 46 et notamment la création attendue d'un giratoire au col des Chênes. (Photo doc. P. Bl.)

surtout l'installation espérée d'un prochain giratoire, situé au Col des Chênes.

Les trois entités demeurent confiantes quant à la réalisation de ces travaux envisagés pour le dernier tri-

mestre 2019. Les procédures réglementaires suivant leur cours et l'avant-projet étant à ce jour déjà bien avancé selon les élus locaux.

L. A.